

Permis B96

Voiture + remorque

Conduite des véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque dont le P.T.A.C est supérieur à 750 kg lorsque la somme des PTAC de l'ensemble (F2) est supérieure à 3500 kg sans excéder 4250 kg.

Attention : Dès lors que la PTAC de l'ensemble (somme des F2) est supérieur à 4.250 tonnes, il faut le permis BE.

Age : 18 ans

La formation est organisée sur nos pistes privées, la durée est de 7 heures.

A l'issue de la formation, une attestation est délivrée par l'Auto-école, elle vous sera nécessaire pour faire la demande d'édition (Permis B mention B96) de votre nouveau titre sur le site ANTS.

Pièces à fournir :

- 1 copie recto verso de la pièce d'identité (en cours de validité)
- Pour les ressortissants de la Communauté Européenne : 6 mois de justificatif de domicile
- Pour les étrangers : copie recto verso de la carte de séjour en cours de validité et à jour.
- Si – de 25 ans, copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- 2 photos d'identité identiques **E-photo avec code numérique**
- 8 timbres au tarif en vigueur
- 1 copie d'un justificatif de domicile de – de 3 mois (*eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement : incendie, risques locatifs ou responsabilité civile, Titre de propriété ou quittance de loyer*)

Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :

- 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement de – de 6 mois de la personne qui vous héberge
- 1 copie du justificatif de domicile de – de 6 mois de l'hébergeant

